Fumer brûle

Après avoir inopinément foutu le feu dans un restaurant en jetant un mégot,

un jeune hawaïen a été condamné à arrêter de fumer pendant un an, sans compter les travaux d’intérêt général et une méchante amende. Vous savez ce qu’il vous reste à faire si la volonté vous manque...

Pour moi, aujourd’hui midi, c’est plat du jour !

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n’engagent que leurs auteurs.